

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 472

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 472 19 octobre 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Gilbert Baechtold
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

472

Domaine public

Ce nucléaire qui mobilise les énergies

L'énergie nucléaire est un outil démesuré, à la fois par les moyens financiers qu'elle nécessite et par les lourdes hypothèques dont elle charge les générations futures (déchets, démantèlement des centrales, conséquences génétiques). Mais il y a plus. L'énergie nucléaire a réussi ce tour de force de monopoliser l'attention à un point tel qu'elle obscurcit le débat sur la politique énergétique, qu'elle paralyse toute action dans ce domaine.

La crise pétrolière de 1972 avait fait naître un espoir, celui d'un réexamen de nos sources d'énergie et de nos modes de consommation, puis d'actions politiques décidées, propres à concrétiser la nécessité proclamée d'économie et de diversification.

Le pouvoir politique a préféré la tactique dilatoire et a confié à un groupe d'experts la tâche de concocter, bien à l'abri du débat public, une "conception globale".

Certes, le débat a eu et a toujours lieu; depuis cinq ou six ans l'énergie est l'un des thèmes de prédilection des moyens d'information; des partis politiques ont conçu des programmes. Plus concrètement, des organisations se sont attelées à la tâche et ont imaginé des solutions; le remarquable rapport de la Fondation suisse pour l'énergie témoigne du fait que les idées ne manquent pas. Quelques entreprises isolées, telle la Migros, ont fait la preuve qu'avec des moyens limités des économies d'énergie importantes sont possibles.

Manque le relais politique. Au niveau fédéral, tous les efforts se sont concentrés sur la révision de la loi atomique. Le projet d'article constitutionnel n'est toujours pas sorti des tiroirs. Pendant ce temps, la Confédération trouve 34 millions pour un programme européen de recherche sur la fusion nucléaire et 40 000 francs (quarante mille) pour développer, par Agence internationale de l'énergie interposée, les pompes à chaleur! Mais c'est un paysan vaudois qui, fin de semaine après fin de semai-

ne, se mue en démonstrateur pour les nombreux visiteurs intéressés par son installation de gaz de fumier; il ne s'est pas encore trouvé une école d'agriculture pour prendre le témoin.

Que dire des cantons, toujours prompts à jouer la grande scène du viol lorsque la Confédération veut agir, et qui peuvent faire beaucoup en matière d'économies d'énergie (lois sur les constructions, contrôle des installations de chauffage...)? Ils n'ont guère fait parler d'eux. On vient même de voir la Ville de Lausanne (voir plus loin), à l'occasion d'une révision des tarifs de ses services industriels, négliger d'introduire une taxation progressive: consommez plus, vous payerez moins!

Tout cela n'est guère encourageant et ce ne sont pas les 500 000 francs de Willy Ritschard destinés à convaincre le Suisse de fermer l'interrupteur et de tourner la manette de son radiateur qui nous rendront optimistes. Faudra-t-il un nouveau goulot d'étranglement pétrolier pour qu'enfin les actes se précisent? A moins qu'après tant de temps perdu le nucléaire s'impose tout naturellement comme la dernière solution possible...

VAUD

L'arithmétique à Martin

Les Services Industriels de Lausanne viennent de se faire une très efficace contre-publicité, avec la complicité plutôt involontaire de M. Prix.

Dans une circulaire expédiée en mai dernier aux abonnés, M. Paul-René Martin, municipal radical, annonçait benoîtement que "les tarifs d'électricité comporteront une augmentation de 4,5 pour cent destinée à compenser la hausse du prix de l'énergie". Sur la même circulaire, une (im)précision inquiétante: "Un certain nombre d'abonnés constateront des différences

• SUITE ET FIN AU VERSO